PORT-SAINTE-MARIE

Né à Clairac, accusé de libertinage, banni : la vie épique d'un poète racontée dans son fief

Samedi 6 juin, la Société des amis de Clairac et l'académie d'Agen ont célébré avec éclat les 400 ans de la mort du poète Théophile de Viau, né à Clairac en 1590. Un colloque s'est tenu à Boussères, ancienne propriété portaise de la famille de l'homme de lettres, dans un cadre historique et champêtre, en présence des maires de Clairac et de Port-Sainte-Marie.

Il a été dirigé par l'universitaire Mélaine Folliard, venu spécialement de Bruxelles. Il est aujourd'hui le meilleur spécialiste de l'œuvre du poète dont il prépare l'édition intégrale des écrits, en quatre volumes. Lui et les différents intervenants, Daniel Christiaens, Florine Lévecque-Stankiewicz, Clair Morizet, Alain Paraillous, Michèle Rosellini et Alain Sarrieau, ont présenté la vie et l'œuvre de cet écrivain brillant, épris de liberté.

Théophile de Viau fut à la fois gentilhomme de la chambre du roi Louis XIII et emprisonné deux ans à la Conciergerie. Il fut accusé de libertinage, dans sa vie comme dans ses écrits, par le jésuite le père Garos, attaché à la perte du poète. Usé par cette incarcération et condamné au bannissement, il mourut rapidement après avoir échappé à la peine de mort.

On se souvient qu'en 1621, avant de faire le siège de Clairac, Louis XIII lui avait confié une mission extraordinaire pour tenter de ramener l'ordre dans la ville rebelle, ce qui lui a fait composer ces vers mémorables : « Clairac, pour une fois que vous m'avez fait naître, /Hélas ! Combien de fois me faites-vous mourir ».



Clair Morizet a introduit l'universitaire Mélaine Folliard, spécialiste de l'œuvre de Théophile de Viau, venu spécialement de Belgique. J. E.

Un livre et une pièce

Les conférenciers ont notamment évoqué sa famille et sa généalogie, son rapport au protestantisme et à la science, mais aussi son procès. Les échanges ont été ponctués de lectures de ses textes par Frédéric Paquet, accompagné à la harpe par Louise Duhamel. Cette rencontre donnera lieu à un livre à paraître cet automne, à commander auprès des Amis de Clairac.

Rendez-vous a été donné au samedi 22 août, où la troupe de théâtre Oghma viendra représenter à Clairac, place de l'Église, l'unique pièce de Théophile de Viau : « Pyrame et Thisbé », donnée en costumes d'époque (1).

Jean Escodo

(1) Réservation sur www.amisdeclairac.com